Envoyé en préfecture le 24/01/2022
Reçu en préfecture le 24/01/2022
Affiché le
ID : 063-256303520-20220112-20220112_D01-DE

SEAT
Syndicat d'Études
et d'Aménagement Touristique

Département du Puy-de-Dôme
Arrondissement de Clermont-Ferrand

Séance de l'assemblée délibérante du 12 janvier 2022

Délibération n°1/2022

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le mercredi cinq janvier, s'est réuni à 18 heures, le mercredi 12 janvier deux mille vingt-deux, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :
Jean DELAUGERRE
Pascal BRUHAT
Jean-Louis DAVENNE
Daniel SALLES
Amalia QUINTON
Jean-Pierre BUCHE
Grégory DESTOMBES
Gilles PETEL

Titulaires excusés :
Fanny BLANC
Antoine DESFORGES

Suppléants présents :
Pierre DUPECHER
Céline AUGER

Suppléants excusés :
Françoise BERNARD
Karine SOLOIS
Julien LACOUR
Marie-Françoise CHOFFRUT
Cédric MEYNIER
Maurice DESCHAMPS
Danielle RANCY
Catherine PHAM

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	10				9	9		

Objet : FINANCES – REALISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 24/01/2022
Reçu en préfecture le 24/01/2022
Affiché le
ID : 063-256303520-20220112-20220112_D01-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale ;

Monsieur le Président expose à l'assemblée que des factures d'investissement sont à régler sur le budget du SEAT, en particulier les travaux du plan de gestion et de l'aménagement de l'Ecopôle.

Monsieur le Président indique qu'il existe des restes à réaliser aux différentes opérations d'investissement correspondantes et que, afin de procéder au mandatement de ces factures avant le vote du budget 2022, il y a lieu d'autoriser le Président à engager ces dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice 2021, soit :

Montant d'Investissement 2021 prévu (hors emprunts et comptes 001 020 1341 et 192) x 25 %
369 174,5€ * 25% = 92 293.625€

Le Comité Syndical,

- Ouï, l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- Autorise le Président à engager et à mandater des dépenses d'investissement, celles-ci ne dépassant pas le quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget 2021.

Fait et délibéré à Pérignat-ès-Allier, le jour, mois, an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
M. Jean-Pierre BUCHE

BILLOM COMMUNAUTES
S.E.A.T.
MOND'ARVERNE COMMUNAUTE